

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 septembre 2020

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel des réunions, sous la présidence de Serge GUÉRIN, Maire.

Etaient présents : MM. GUERIN, DA COSTA, CANDELIER, MMES GAULIER, CHANSON, BRU, FAILLE, LUCAS, PASTOR, POMMIER, MM. BOUDET, LACOSTE, NADAL, SANCHEZ, TEIXEIRA, TOCAVEN.

Absents excusés : MME STEPHAN pouvoir à M. DA COSTA, M. BOUSSENARD pouvoir à M. GUÉRIN, M. BURDO pouvoir à M. CANDELIER.

Secrétaire de séance : MME CHANSON.

Liste des décisions et délibérations adoptées à cette séance :

Approbation du compte-rendu du 28.07.2020, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20200055 - Création et composition des commissions communales, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20200056 - Composition des commissions communautaires, décision votée à l'unanimité ,

Délibération 20200052 – Décisions modificatives n°1 : budget principal Commune : programme plantations, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20200051 – Demande de subvention au titre des amendes de police : programme feux intelligents ; décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20200054 – Tarif « forfait ménage » gites municipaux, décision votée à l'unanimité ;

Délibération 20200053 – Décisions modificatives n°1 : budget activités commerciales La Cale : rectification budget, décision votée à l'unanimité ;

Extension parking place Georges Henry,

Délibération 20200057 – Achats immobiliers, 18 votes « pour », 1 abstention (M. BOUDET), décision votée à l'unanimité.

Questions diverses : marché maîtrise d'œuvre gymnase.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50 minutes.